



# LE PAMPHI-LIEN

3, route Elgin Sud, Saint-Pamphile, G0R 3X0, Tél : (418) 356-5501  
♦ Site Internet : [www.saintpamphile.ca](http://www.saintpamphile.ca)

48<sup>e</sup> ÉDITION  
JUILLET 2011

## Le mot du maire



Mesdames, Messieurs,

Depuis le début de l'année 2011, la population de la MRC de L'Islet se manifeste de diverses façons concernant la pénurie de médecin sur son territoire.

Dans le secteur Sud suite à la présentation par le CSSS de Montmagny-L'Islet de son plan de services à la population, un groupe de citoyens collaborent avec le CSSS dans le but de recruter des médecins pour le secteur de L'Islet-Sud.

Présentement des démarches sont entreprises pour recruter deux médecins avec permis restrictifs I.E. médecins avec formation autre que celle du Québec (comme le docteur Zinga qui est présentement à St-Pamphile). De plus, il y a collaboration avec des citoyens du Nord de la MRC pour rechercher d'autres médecins qui pourraient offrir des services dans les deux CLSC.

Nous espérons avoir des résultats avant la fin de 2011 ou en début 2012.

*Réal Laverdière, membre du comité local.*

## Info du conseil

(Prenez note que les procès-verbaux sont disponibles en intégralité sur le site Internet de la ville).

## Administrations et règlements

### SOUSSIONS ENROBÉ BITUMINEUX

Quatre soumissions ont été déposées pour des travaux en enrobé bitumineux sur la rue des Érables et la rue du Parc :

Construction BML	120,30 \$/tonne x 700	84 210 \$
Jacques et Raynald Morin	119,75 \$/tonne x 700	83 825 \$
Pavage Réparation Francoeur	114,80 \$/tonne x 700	80 360 \$
Entreprises Lévisienne	114,74 \$/tonne x 700	80 318 \$

Il est donc proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que la soumission de Les Entreprises Lévisiennes au prix de 114,74/tonne soit acceptée pour la réalisation des travaux en enrobé bitumineux sur la rue des Érables et la rue du Parc le tout en conformité avec le cahier de charge relatif aux travaux.

### SOUSSIONS BORDURES EN BÉTON

Quatre soumissions ont été déposées pour la réalisation de travaux de bordure en béton sur la rue des Érables :

Lambert et Grenier	40,70 \$/m x 600	24 420 \$
BMQ Inc	32,70 \$/m x 600	19 620 \$
Jean Leclerc Excavation	32,50 \$/m x 600	19 500 \$
Groupe Macadam	30,36 \$/m x 600	18 216 \$

Il est donc proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui du conseiller Mario Leblanc et il est résolu que la soumission du Groupe Macadam au prix de 30,36 \$/mètre soit par la présente acceptée pour la réalisation de travaux de bordure en béton sur la rue des Érables au prix de 30,36 \$/mètre le tout en conformité avec le cahier de charge relatif aux travaux.

#### **SOUSSIONS CHLORURE DE CALCIUM**

Quatre soumissions ont été déposées pour la fourniture de chlorure de calcium :

SEBCI	transporté	454,54 \$/tonne x 30	13 636,20 \$
	Non transporté	424 \$/tonne x 30	12 720 \$
SOMAVRAC	transporté	432,58 \$/tonne x 30	12 977,40 \$
	Non transporté	412 \$/tonne x 30	12 360 \$
Sel Warwick	transporté	418 \$/tonne x 30	12 540 \$
	Non transporté	403 \$/tonne x 30	12 090 \$
Mag. Coop	transporté	415 \$/tonne x 30	12 450 \$
	Non transporté	400 \$/tonne x 30	12 000 \$

Il est donc proposé par le conseiller Mario Leblanc avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la proposition de Mag. Coop au prix de 400 \$/tonne pour la fourniture de chlorure de calcium non transporté soit par la présente acceptée.

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES**

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que M. Clément Vaillancourt soit autorisé à participer à l'assemblée générale de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches qui se tiendra à Lac Etchemin le 16 juin 2011.

#### **ACCEPTATION RÈGLEMENT 294**

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que le règlement 294 sur les systèmes d'alarme soit par la présente accepté.

#### **CESSION ÉQUIPEMENT BINGO C.A MOUVEMENTS SCOUTS DE SAINT-PAMPHILE**

Il est proposé par le conseiller Mario Leblanc avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que la municipalité accepte la cession par les membres du conseil d'administration du Mouvement Scouts de Saint-Pamphile des équipements de bingo : 1 boulier pour bingo, 1 boulier pour bonanza, 1 jeu de micro sans fil, 1 tableau électronique pour les numéros et le rideau électronique pour dissimuler celui-ci et autres petits équipements reliés.

#### **CONGRÈS F.Q.M.**

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que les membres du conseil et leurs conjoints soient autorisés à participer au congrès de la FQM qui se tiendra à Québec les 29-30 septembre, 1 octobre 2011. Les inscriptions seront finalisées le 20 juin 2011 et les réservations pour l'hébergement se font par chacun des participants.

### Transport

#### **ACCEPTATION OFFRE DE SERVICE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF L'ISLET-SUD**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Mario Leblanc et il est résolu que l'on réserve les services du Transport Adapté et Collectif L'Islet-Sud pour le transport des activités du terrain de jeux pour l'été 2011 au coût de 1 \$/km.

### Loisirs et Cultures

#### **AUTORISATION SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC CLD**

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que Richard Pelletier, dir. gén. soit autorisé à signer le protocole d'entente pour le versement d'une aide financière de 17 000 \$ pour le projet de réalisation d'un camping de dépannage accepté par le Fonds de diversification pour le sud de L'Islet.

#### **APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ- CAMPING DE DÉPANNAGE**

Il est proposé par le conseiller Mario Leblanc avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'on

appropriée à même le surplus accumulé libre un montant de 6 000 \$ pour compléter le financement de la mise en place d'un camping de dépannage dont le coût total est évalué à 34 000 \$. Les montants pour compléter le financement proviennent du Fonds de diversification pour le sud de L'Islet pour 17 000 \$ et du budget d'Immobilisations adopté pour 2011 pour la somme de 11 000 \$.

### **ENGAGEMENT EMPLOYÉS DE TERRAIN DE JEUX**

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que les personnes suivantes soient engagées pour le fonctionnement du terrain de jeux et de la piscine :

Coordonnatrice	Catherine Lemelin	11,50 \$/h
Aide-coordonnatrice	Marie-Claude Blanchet	10,20 \$/h
Moniteur/trices	Violaine Leclerc	10,20 \$/h
	Stéphanie Robichaud	9,80 \$/h
	Vincent Dubé	9,80 \$/h
	Frédérique Vaillancourt	9,65 \$/h
	Emma Bourgault	9,65 \$/h
	Ariane Leclerc	9,65 \$/h
	Keven Bourgault	9,80 \$/h
Monitrice-sauveteur	Anne-Marie Miville	12,80 \$/h
	Caroline Bélanger	11,50 \$/h
	Joël Miville	9,65 \$/h
	Maude Morneau	9,65 \$/h
Terrain balle/piscine/Tennis/Soccer :	Joël Miville	175 \$/semaine

## Finance

### **ÉTATS DES REVENUS ET DEPENSES ET COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui du conseiller Luc Paris et résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1 janvier au 31 mai 2011 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de mai au montant de 210 601,21 \$ soient par la présente acceptés et payés.







**Le compostage domestique** implique que les résidus organiques soient récupérés et compostés par le citoyen. La marche à suivre est relativement simple et nécessite peu d'investissement. Pour le compostage soit efficace et son produit, de qualité, il est important que les résidus entrant dans la composition du compost soient variés et surtout bien dosés. Les deux grandes familles de résidus organiques, les verts, comme les fruits et légumes qui sont riches en azote et en eau ainsi que les bruns comme les feuilles mortes et le bois qui sont normalement plus secs et riches en carbone doivent être présents de façon équilibrée dans le mélange. L'humidité et l'oxygène sont également des paramètres essentiels au processus de compostage.

Le compostage domestique s'applique surtout aux matières organiques d'origine végétale (herbe, feuilles, pelures de fruits et de légumes, etc.) Les résidus de viande et les produits laitiers sont à éviter en raison du risque de génération d'odeurs et des problèmes de vermine. Normalement, le temps de dégradation pour obtenir un compost par compostage domestique est d'environ un an. La vitesse de décomposition dépend entre autres du type de résidus organiques, de la température et des taux d'humidité et d'oxygène présents.

Bien que le compostage domestique ne nécessite pas de technologie particulière, il peut être avantageux d'utiliser un composteur. Il existe différents modèles de composteurs domestiques sur le marché québécois. Les principaux critères à retenir dans le choix d'un composteur sont le volume et l'aération (pour l'apport en oxygène). D'autres critères tels que la résistance au froid du matériel, la grandeur de l'ouverture pour y déposer les matières, les dispositifs pour le vidage et l'esthétisme influencent également le choix d'un composteur. La quantité de matières organiques déviée par le compostage domestique varie entre 100 et 150 kg par unité. Celle-ci varie selon différents facteurs tels que la superficie du terrain, l'aménagement paysager, les espèces végétales et la participation du citoyen.

**Le bureau municipal sera fermé du 25 juillet au 31 juillet 2011 pour la période des vacances et le 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales est le 1<sup>er</sup> juillet 2011.**

# Juillet 2011

Dimanche	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					<p>1 3e versement des taxes municipales</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p> <p>Fête du Canada</p> <p><b>Bureau municipal fermé</b></p>	<p>2 <b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p>
<p>3 <b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p>	<p>4 Réunion du conseil municipal à 20 h à la salle du conseil municipal</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Soccer de 18 h 30 à 19 h 30</p>	<p>5 <b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>6 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Soccer de 18 h 30 à 19 h 30</p> 	<p>7 <b>Centre Culturel Godend'Art</b> de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p><b>Maison des Jeunes</b> Tournoi de billard</p>	<p>8 <b>Centre Culturel Godend'Art</b> de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p>	<p>9 <b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p>
<p>10 <b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p>	<p>11 Soccer de 18h30 à 19h30</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>12 <b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p><b>Maison des Jeunes</b> Village des sports</p>	<p>13 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h</p> <p>Soccer de 18 h 30 à 19 h 30</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> 	<p>14 <b>Centre Culturel Godend'Art</b> de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p><b>Maison des Jeunes</b> Tournoi de billard</p>	<p>15 <b>Centre Culturel Godend'Art</b> de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p>	<p>16 <b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p>
<p>17 Spectacle à la scène extérieure de L'Agora à 14 h avec les Royals si pluie à la salle municipale</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p>	<p>18 Soccer de 18h30 à 19h30</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>19 <b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p><b>Maison des Jeunes</b> Soirée Active-toi (activités sportives)</p>	<p>20 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h</p> <p>Soccer de 18 h 30 à 19 h 30</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> 	<p>21 <b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p><b>Maison des Jeunes</b> Tournoi de billard</p> <p><b>Centre Culturel Godend'Art</b> de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p>	<p>22 <b>Centre Culturel Godend'Art</b> de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p> <p>Spectacle à la scène extérieure avec The Black End à 20 h 30, si pluie à l'auditorium de l'école secondaire La Rencontre.</p>	
<p>24 Messe inter-paroissiale à l'église de Saint-Omer à 10 h 30</p> <p>31 <b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p> <p><b>Centre Culturel Godend'Art</b> de 13 h à 15 h</p>	<p>25 <b>Bureau municipal fermé</b></p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>26 <b>Bureau municipal fermé</b></p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>27 <b>Bureau municipal fermé</b></p> <p>Bibliothèque fermée</p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> 	<p>28 <b>Bureau municipal fermé</b></p> <p><b>Piscine municipale</b> De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p><b>Centre Culturel Godend'Art</b> de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p>	<p>29 <b>Bureau municipal fermé</b></p> <p><b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p> <p><b>Centre Culturel Godend'Art</b> de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p>	<p>30 <b>Bureau municipal fermé</b></p> <p><b>Piscine municipale</b> De 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h</p> 

Pour de plus amples informations, visiter le [www.saintpamphile.ca](http://www.saintpamphile.ca) ou contacter les organismes impliqués.